



Au Service Technique  
de la Commune de Wincrange

**WINCRANGE**

Maison 85  
L-9780 WINCRANGE

maison no 85  
L-9780 Wincrange

Tél. 99 46 96-1 - Fax 99 46 96-222

Monsieur le bourgmestre,

Je soussigné(e), ....., domicilié(e) à

L- ..... adr .....

Tél. privé : ..... Tél. bureau ou GSM:.....

prends par la présente la respectueuse liberté de demander l'autorisation pour:

- une nouvelle construction de \_\_\_\_\_
- une transformation de \_\_\_\_\_
- une réfection de \_\_\_\_\_
- une restauration de \_\_\_\_\_
- une démolition de \_\_\_\_\_
- une installation de \_\_\_\_\_
- ériger des échafaudages et refaire  la façade  la toiture
- \_\_\_\_\_

- raccordement à la conduite d'eau
- raccordement à la canalisation

**Adresse du projet :** \_\_\_\_\_

sur une parcelle N° cadastral \_\_\_\_\_

sis commune de Wincrange, section \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ (village)

Les couleurs et les matériaux prévus pour la toiture et les murs extérieurs sont:

.....  
.....  
.....  
.....

Volume de la construction : .....m<sup>3</sup>  
Surface du terrain : .....m<sup>2</sup>  
Surface bâtie : .....m<sup>2</sup>  
Surface non bâtie : ..... m<sup>2</sup>

Nom et adresse de l'architecte pour les travaux, dont la valeur globale dépasse le montant de 7.436,81€ à l'indice 100 (1.1.1948) :

.....  
.....  
.....

**A ajouter à la présente demande :**

- 2 extraits cadastraux 1:2500
- 2 plans de situation 1:500 ou 1:100, établi sur une base de données officielles et indiquant :
  - limites de propriété et le nom du propriétaire et ceux des propriétaires voisins, les cotes de références des bâtiments, les marges de reculement par rapport aux limites de propriété
- 2 plans avec indication des aménagements extérieurs tels que :
  - les voies d'accès, les places de stationnement, les haies, les clôtures, les murs (avec indication de leur hauteur hors terre)
- 2 plans de construction 1:100

Dans l'attente d'une réponse favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le bourgmestre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

.....  
(signature du demandeur)

**- Les demandes sont à introduire à l'Administration Communale de Wincrange 5 jours ouvrables avant la date de réunion de la commission des bâtisses !**  
**- Les demandes incomplètes ne peuvent pas être traitées !**